ABB France

0007 Boulevard d'Osny

95800 CERGY

Copie certifiée conforme
à l'original

Comptes au 31/12/2023

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	290 797 576	94 389 615	385 187 191	317 214 124
Production vendue de biens	5 947 945	52 620 119	58 568 064	102 217 833
Production vendue de services	63 111 358	37 555 762	100 667 119	90 001 790
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**359 856 879**	**184 565 496**	**544 422 375**	**509 433 747**
Production stockée			-4 022 968	7 861 022
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 000	34 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			20 177 031	23 135 324
Autres produits			2 114 530	4 542 877
PRODUITS D'EXPLOITATION			**562 692 968**	**545 006 970**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			238 972 690	236 794 977
Variation de stock (marchandises)			338 639	-687 094
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			37 433 129	44 959 316
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 770 686	-4 506 846
Autres achats et charges externes			127 557 260	111 662 120
Impôts, taxes et versements assimilés			4 630 629	4 720 659
Salaires et traitements			67 719 444	67 116 089
Charges sociales			30 986 314	30 236 062
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			2 777 941	3 122 764
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 846 591	5 015 984
Dotations aux provisions			8 821 308	11 815 051
Autres charges			16 210 929	18 016 272
CHARGES D'EXPLOITATION			**542 065 560**	**528 265 356**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**20 627 408**	**16 741 614**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 105 009	126 350
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			3 042 926	3 104 917
Différences positives de change			4 183	-2 353
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**4 152 118**	**3 228 913**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			2 975 098	3 042 926
Intérêts et charges assimilées			139 620	191 468
Différences négatives de change			12 385	12 843
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**3 127 102**	**3 247 236**
RESULTAT FINANCIER			**1 025 016**	**-18 323**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**21 652 424**	**16 723 291**

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	166 139	271 037
Produits exceptionnels sur opérations en capital	500	11 274 825
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	7 715 044	6 736 872
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**7 881 683**	**18 282 733**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 672 270	6 180 418
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 053	5 080 065
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	3 530 623	7 284 447
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**8 210 947**	**18 544 930**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-329 263**	**-262 196**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	872 502	1 023 891
Impôts sur les bénéfices	1 832 794	1 817 273
TOTAL DES PRODUITS	**574 726 769**	**566 518 617**
TOTAL DES CHARGES	**556 108 906**	**552 898 686**
BENEFICE OU PERTE	**18 617 864**	**13 619 931**

ABB France
Société par Actions Simplifiée au capital de 25.777.845,30 euros
Siège Social : 7, boulevard d'Osny 95800 Cergy Saint Christophe
RCS Pontoise 335 146 312

RAPPORT DU PRESIDENT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2024

EXERCICE 2023

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Par ailleurs, il vous sera donné lecture des rapports établis par le Commissaire aux Comptes dans le cadre de sa mission.

Tous les documents prescrits par la loi vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

I - Activités et résultats de la Société en 2023

1.1 - Evènements importants survenus au cours de l'exercice 2023

Le 15 novembre 2023, le groupe ABB a décidé de créer une nouvelle entité la société Emergi Lite Solutions FR afin de procéder à la cession de son fonds de commerce relatif à l'activité « Eclairage de sécurité ». La cession au profit de cette dernière par ABB France est prévue pour le premier trimestre 2024.

1.2 - Evènements survenus après la clôture

Au 1er mars 2024, ABB France a transféré son fonds de commerce de l'activité « Eclairage de sécurité » à la société Emergi Lite Solutions FR.

1.3 – Activité 2023 :

L'année 2023 a été clôturée avec une croissance de chiffre d'affaires de près de 6,9 % par rapport à 2022.

1.3.1 Electrification

En 2023, la Business Area Electrification a enregistré une baisse significative des commandes (-9%) liée à plusieurs phénomènes : ralentissement du secteur du bâtiment, volonté de nos distributeurs de réduire leurs stocks ainsi qu'une commande importante en 2022 sur l'activité UPS non reconduite en 2023. Toutefois, certaines activités continuent à afficher une croissance importante : c'est le cas de l'activité Service, qui a vu un bon développement de son activité de « revamping », et de l'activité ELIP, qui profite de la bonne santé du secteur ferroviaire roulant. Le résultat opérationnel progresse grâce à des revenus en hausse (+3%). Nous assistons petit à petit à un retour du « business as usual » après deux années très perturbées par la crise du COVID.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera encore marquée par de nombreuses incertitudes liées à des paramètres externes tels que la guerre en Ukraine et les incertitudes sur les taux de crédit. Ces paramètres vont continuer à avoir un impact non négligeable sur nos activités, notamment celles liées au bâtiment. Dans le même temps, l'urgence climatique devrait continuer à générer des investissements dans les secteurs de l'efficacité énergétique, de la décarbonation et de l'électrification des usages, sujets sur lesquels la Business Area Electrification est bien positionnée.

1.3.2 Robotics & Discrete Automation

L'année 2023 a été une année de ralentissement en termes de prises de commandes, avec une baisse de 14 % par rapport à 2022. Nos principaux clients ont surstockés en 2022 et par conséquent moins investis en 2023. Beaucoup de projets ont été reportés en 2024/2025. En revanche, l'année 2023 a été une année profitable notamment due à une prise de revenues plus élevée (+10%), et une bonne exécution de nos projets.

Les segments Automobile et Industries sont tous en décroissance (par manque de projets Systèmes et de vente de produits), alors que le Service Client a progressé de 10%.

Sur cet exercice, la Business Area Robotique a continué à se renforcer en termes de compétences en systèmes automobiles dans les applications de tôlerie (Body in White) et d'assemblage moteurs électriques, batteries, composants de motorisations hydrogènes (réservoirs, piles à combustible).

Perspectives 2024

Les objectifs de la Business Area est de repartir sur une dynamique de croissance et de réussir notre ouverture au marché européen :

- Poursuivre le virage technologique sur la nouvelle mobilité, gagner des clients sur ce secteur et monter encore en compétence,
- Elargir notre offre sur les applications de tôlerie et d'assemblage chez les constructeurs et sous-traitants automobiles européens,
- Sur la partie Produits, continuer à développer les parts de marché en utilisant les différents canaux de vente et en particulier la distribution, en plus d'un fort réseau d'intégrateurs,
- Développer notre nouvelle offre de robotique mobile (AMR) dans tous nos secteurs,
- Tirer bénéfice de nos ventes en Industries et dans le secteur de l'Automobile pour prendre plus de commandes en service sur notre base installée,

1.3.3 Process Automation :

En 2023, la Business Area Process Automation a connu une très forte croissance de ses revenus (+21%) portée par les investissements industriels de nos clients et bénéficiant en particulier des projets enregistrés en 2022 en particulier pour notre activité Cellier (projets en Inde).
La Business Area Process Automation a terminé l'année en baisse sur un volume de commandes de 11% ceci s'expliquant surtout par le niveau exceptionnel de 2022 pour les mêmes raisons que citées précédemment.

Par division, la situation a été très favorable pour quasiment pour toutes les divisions. La rentabilité notamment s'est améliorée du fait de la croissance du volume et de la sélectivité des projets :

- La division PAEN est en recul de prise de commandes par rapport à l'année 2022 dont le niveau de prise de commande était exceptionnel. Les revenus et la profitabilité ont atteint en 2023 des niveaux importants du fait des volumes.

- La division PAPI a été dans la même configuration que PAEN avec une baisse des commandes après une année exceptionnelle 2022 mais un Chiffre d'Affaires en forte croissance du fait du portefeuille de commandes notamment dans le secteur Papier en France. La rentabilité de l'activité a continué de s'améliorer.
- La division PAMP a connu en 2023 une forte augmentation de ses commandes qui s'est également traduit dans son Chiffre d'affaires ainsi que sa profitabilité.
- La division PAMA a connu une année de stabilité en volume mais a su consolider la rentabilité de ses activités.

Perspectives 2024

En 2024, la Business Area Process Automation prévoit une légère hausse de sa prise de commande même si l'environnement économique ainsi que l'investissement de nos clients dans l'outil industriel sont plus incertains en 2024 mais se développent toujours autour de l'efficacité énergétique. Au sein de la Division PAEN, l'activité Blending devrait être en léger recul tandis que l'activité Automation ambitionne une croissance significative. Le niveau du carnet de commandes en début d'année étant moins élevé qu'en 2023, nous ne prévoyons pas de croissance significative de notre Chiffre d'Affaires en 2024.

1.3.4 Motion

Les entrées en commandes sur 2023 sont en retrait par rapport à l'année 2022. Le faible niveau de commandes en Large Machines et de System Drives ont été compensées par la forte croissance de notre activité Service. Nous avons constaté une baisse relative de nos commandes sur nos activités Drives Products (variateurs basse tension) et Industrial Motors (moteur basse tension) par rapport à 2022. L'explication : un marché en surstockage et qui peine à retrouver sa dynamique.

Performance remarquable au niveau de notre chiffre d'affaires qui est en forte croissance qui se reflète sur l'ensemble de nos activités. Cet excellent résultat est à mettre au crédit de l'ensemble des activités à l'exception de l'activité Large Machine ou System Drives.

Perspectives 2024

L'année 2024 s'annonce difficile sur Q1/Q2/Q3 où les perspectives économiques sont compliquées. Des taux d'intérêts élevés et une inflation latente affecte le marché qui reste en situation de surstock et les prix sont de nouveau tirés vers le bas ce qui va inévitablement affecter notre profitabilité. Cela va affecter les activités à cycle court (drives et moteurs BT).
D'un autre coté la transition énergétique et la décarbonation continueront d'être des gisements de croissance, notre offre produits va nous permettre de répondre à la demande des marchés. De nombreuses opportunités dans les marchés de niche vont également arriver à maturité (nucléaire, hydrogène) et dans nos marchés historiques (water, Food, HVAC) en 2024 sur lesquels nous comptons pour supporter notre niveau de commandes et continuer notre croissance.

II – Résultats de l'exercice

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos au 31 décembre 2023 s'élève à 544 422 375 euros contre 509 433 746 euros en 2022.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 562 692 968 euros contre 545 006 970 euros en 2022.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 542 065 560 euros contre 528 265 356 euros en 2022, d'où un résultat d'exploitation de 20 627 408 euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022 contre 16 741 613 euros en 2022.

Le résultat financier de l'exercice est un bénéfice de 1 025 016euros en 2023 contre une perte de (18 322) euros en 2022.

Le résultat courant avant impôts est un bénéfice de 21 652 424 euros contre 16 723 291 euros en 2022.

Le résultat exceptionnel est une perte de (329 263) euros contre une perte de (262 196) euros en 2022.

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 18 617 864 euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023 par rapport à un résultat bénéficiaire de 13 619 931 euros en 2022.

III - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat 2023 d'un montant de 18 617 864 euros en distribution de dividendes.

La date de mise en paiement est fixée courant juillet/aout 2024.

Les dividendes suivants ont été distribués au titre des exercices précédents :

Exercice	Dividende par action	Avoir Fiscal par action	Total par action
31 décembre 2020	0	0	0
31 décembre 2021	0.007	0	0,007
31 décembre 2022	0,01	0	0,01

IV– Activités en matière de recherche et développement

La société a poursuivi ses efforts en matière de R&D, notamment sur le site de Chassieu.

V- Prise de participations et cession d'actions

Nous vous indiquons que notre société n'a procédé à aucune opération d'acquisition au cours de l'année 2023.

VI - Identité des actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des associés possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers du capital social ou des droits de vote.

La société ABB SAS détient plus de 99% du capital social de notre société et des droits de vote.

VII – Participation des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous précisons que les salariés ne détiennent aucune fraction du capital social.

VIII – Dépenses somptuaires et charges non déductibles

Les dépenses somptuaires et les charges non déductibles se sont élevées à 863 228 euros au titre de l'exercice 2023.

IX – Modifications apportées au mode de présentation des comptes

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

Vous trouverez dans l'annexe toutes explications complémentaires.

X - Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce

S'agissant des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, toutes les informations vous sont données dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

La liste des conventions courantes conclues au cours de cet exercice et relevant de l'article L227-11 du Code de Commerce lui a également été transmise.

XI – Informations relatives aux délais de paiement fournisseurs

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures **reçues** non réglées à la date de clôture de l'exercice **dont le terme est échu**					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	74	5 140	353	234	793	6 520
Montant total des factures concernées (HT)	-500 176,47 €	-5 813 661,62 €	587 125,75 €	-120 878,99 €	3 167 805,53 €	-2 179 609,33 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	-0,12%	-1,44%	0,15%	-0,03%	0,78%	-0,54%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (HT)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels					

XII – Informations relatives aux délais de paiement clients

	Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures **émises** non réglées à la date de clôture de l'exercice **dont le terme est échu**					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	252	3 408	945	391	3 138	7 882
Montant total des factures concernées (HT)	749 866,14 €	10 678 827,22 €	2 913 099,26 €	659 572,78 €	6 570 100,34 €	20 821 599,60 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)	0,14%	1,96%	0,54%	0,12%	1,21%	3,82%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	225	225
Montant total des factures exclues (HT)	0	0	0	0	469 272,91 €	469 272,91 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels					

XIII – Informations relatives aux succursales ABB France :

Concernant la décision de fermer la branche office de l'Ile Maurice suite à la vente de l'activité Turbocharging, il est précisé que les formalités sont toujours en cours.

XIV– Situation des mandats des commissaires aux comptes :

Nous vous rappelons par ailleurs que les mandats du Commissaire aux Comptes arriveront à leur terme à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

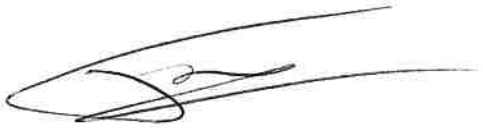
En conséquence, nous vous demandons de :

- ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux comptes suppléant et de procéder au renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire, la société KPMG SA, demeurant 2 avenue Gambetta, Tour Eqho 92066 Paris la Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 775 726 417,

Et ce, pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

XVI– Conclusion

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés.



Le Président
François ROUSSEAU

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ABB France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
ABB France S.A.S.
7 boulevard d'Osny - CS 88570 - 95892 Cergy Saint Christophe

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ABB France S.A.S.

7 boulevard d'Osny - CS 88570 - 95892 Cergy Saint Christophe

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À la collectivité des associés de la société ABB France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABB France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans les notes « Provisions pour risques et charges » et « Provisions pour risques et charges sur les contrats long terme » de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue des provisions pour restructuration et des provisions pour couvrir les risques de perte à terminaison sur les contrats en cours. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations sur la base des éléments disponibles à ce jour, à mettre en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, les calculs effectués par votre société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 18 juin 2024

KPMG S.A.



Pierre-Antoine Duffaud

Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 639 900	7 619 479	20 420	
Fonds commercial	40 429 584	7 844 848	32 584 737	32 584 776
Autres immobilisations incorporelles	29 747		29 747	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	4 688 038	3 711 246	976 792	972 689
Installations techniques, matériel, outillage	43 727 550	39 804 040	3 923 510	4 623 112
Autres immobilisations corporelles	4 605 292	4 028 757	576 535	523 664
Immobilisations en cours	7 135 513		7 135 513	4 534 178
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 284 164	2 975 098	4 309 066	4 419 262
Autres immobilisations financières	100 834		100 834	102 072
ACTIF IMMOBILISE	**115 640 623**	**65 983 468**	**49 657 154**	**47 759 753**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	7 560 728	640 095	6 920 633	8 387 433
En-cours de production de biens	12 627 502		12 627 502	13 862 242
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	4 462 466	1 156 031	3 306 435	6 944 625
Marchandises	9 264 980	2 149 151	7 115 829	6 781 279
Avances et acomptes versés sur commandes	6 844 512		6 844 512	4 063 630
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	157 969 496	1 249 931	156 719 564	147 370 873
Autres créances	40 731 886	1 829	40 730 057	57 475 442
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	318 985		318 985	1 225 803
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	191 132		191 132	218 085
ACTIF CIRCULANT	**239 971 687**	**5 197 038**	**234 774 649**	**246 329 413**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	214 334		214 334	461 416
TOTAL GENERAL	**355 826 643**	**71 180 506**	**284 646 138**	**294 550 582**

Rubriques			31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	(dont versé :	25 777 845)	25 777 845	25 777 845
Primes d'émission, de fusion, d'apport			24 796 889	24 796 889
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			2 882 332	2 882 332
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	3 097 544	3 097 544
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			18 617 864	13 619 931
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**75 172 474**	**70 174 542**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			11 020 925	11 749 305
Provisions pour charges			19 940 353	25 371 271
PROVISIONS			**30 961 279**	**37 120 576**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	1 940 975	2 258 099
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			8 952 641	12 679 584
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			86 393 111	99 198 578
Dettes fiscales et sociales			34 167 162	34 690 376
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			12 469 434	12 931 459
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			34 491 685	25 435 124
DETTES			**178 415 007**	**187 193 221**
Ecarts de conversion passif			97 378	62 244
TOTAL GENERAL			**284 646 138**	**294 550 582**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	290 797 576	94 389 615	385 187 191	317 214 124
Production vendue de biens	5 947 945	52 620 119	58 568 064	102 217 833
Production vendue de services	63 111 358	37 555 762	100 667 119	90 001 790
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**359 856 879**	**184 565 496**	**544 422 375**	**509 433 747**
Production stockée			-4 022 968	7 861 022
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 000	34 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			20 177 031	23 135 324
Autres produits			2 114 530	4 542 877
PRODUITS D'EXPLOITATION			**562 692 968**	**545 006 970**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			238 972 690	236 794 977
Variation de stock (marchandises)			338 639	-687 094
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			37 433 129	44 959 316
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 770 686	-4 506 846
Autres achats et charges externes			127 557 260	111 662 120
Impôts, taxes et versements assimilés			4 630 629	4 720 659
Salaires et traitements			67 719 444	67 116 089
Charges sociales			30 986 314	30 236 062
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			2 777 941	3 122 764
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 846 591	5 015 984
Dotations aux provisions			8 821 308	11 815 051
Autres charges			16 210 929	18 016 272
CHARGES D'EXPLOITATION			**542 065 560**	**528 265 356**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**20 627 408**	**16 741 614**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 105 009	126 350
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			3 042 926	3 104 917
Différences positives de change			4 183	-2 353
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**4 152 118**	**3 228 913**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			2 975 098	3 042 926
Intérêts et charges assimilées			139 620	191 468
Différences négatives de change			12 385	12 843
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**3 127 102**	**3 247 236**
RESULTAT FINANCIER			**1 025 016**	**-18 323**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**21 652 424**	**16 723 291**

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	166 139	271 037
Produits exceptionnels sur opérations en capital	500	11 274 825
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	7 715 044	6 736 872
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**7 881 683**	**18 282 733**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 672 270	6 180 418
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 053	5 080 065
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	3 530 623	7 284 447
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**8 210 947**	**18 544 930**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-329 263**	**-262 196**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	872 502	1 023 891
Impôts sur les bénéfices	1 832 794	1 817 273
TOTAL DES PRODUITS	**574 726 769**	**566 518 617**
TOTAL DES CHARGES	**556 108 906**	**552 898 686**
BENEFICE OU PERTE	**18 617 864**	**13 619 931**

Annexes

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Début 2023, le groupe ABB a décidé de mettre en vente l'activité Eclairage de sécurité. Cette activité de la Business Area Electrification chez ABB France va faire l'objet d'une cession de fonds de commerce début 2024.

Evènement post-clôture :

Au 1er mars 2024, ABB France a vendu le fonds de commerce de l'activité « éclairage de sécurité » à la société Emergi Lite Solutions FR..

II - CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode n'a été pratiqué durant l'exercice.

III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Conformément au règlement de l'ANC n° 2014-03 et complété par les différents règlements ANC successifs, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels..

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais

accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue détaillé par le tableau ci-dessous

	Durée Linéaire
Immobilisations Incorporelles	
Concessions, Brevets, droits similaires	1 à 20
Fonds de commerce	Illimitée

	Durée Linéaire
Immobilisations Corporelles	
Constructions	5 à 20
Install. gles agencts, aménagts Construction	1 à 20
Installations Techniques	
Matériel et outillages Industriels	1 à 25
Install. gles agencts, aménagts Divers	5 à 10
Matériel de transport	1 à 5
Matériel de bureau et informatique	1 à 10
Mobilier	1 à 19

FOND DE COMMERCE :

Les fonds de commerces sont rattachés au groupe d'actifs des immobilisation incorporelles. Ils ont une durée de vie illimitée.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Non Significatif.

PRETS

Les prêts à la construction sont consentis sur une durée de 20 ans et ils font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée sur la base d'une actualisation des prêts restant dûs au taux de 6%.

STOCKS

Matières premières, pièces détachées et marchandises :

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Dépréciation des stocks de matières premières, pièces détachées et marchandises :
provisions pour dépréciation des stocks sont déterminées suivant deux critères :

- Obsolescence,
- Rotation des produits.

La dépréciation porte sur la quantité différentielle entre la quantité en stock et la consommation annuelle et est évolutive :
SI les quantités en stock sont > aux consommations N : dépréciation de 25%
SI les quantités en stock sont > aux consommations N et N-1 (années prises individuellement) : dépréciation de 50%
SI les quantités en stock sont > aux consommations N, N-1 et N-2 (années prises individuellement) : dépréciation de 75%
SI les quantités en stock sont > aux consommations N, N-1, N-2 et N-3 (années prises individuellement) : dépréciation de 100%

Autres dépréciations des stocks :

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable (déduction faite des frais proportionnels de vente), une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Travaux en-cours de production :

Les travaux en-cours, déterminés sur les projets dont la durée n'excède pas un an et le montant total n'excède pas trois cent mille euros pour les activités Robotique et Process Automation et pour toutes les affaires Tableaux et Systèmes, sont valorisés par affaire au coût de production comprenant :

- le coût d'acquisition des matières consommées
- les autres charges directes et indirectes de production affectables par affaire.

Pour les autres affaires, le chiffre d'affaires reconnu sur la période est évalué selon la méthode préférentielle à l'avancement constatée au 31 décembre.
L'avancement est évalué en fonction du coût des travaux ou services réalisés rapportés au coût total estimé des travaux ou services.

Provisions pour risques et charges :

Pour les contrats déficitaires, lorsque la perte prévisionnelle est connue à la clôture de l'exercice, une provision pour perte à terminaison est constatée pour l'intégralité de cette perte.
Une provision pour reste à faire est également constituée lorsque le projet est entièrement facturé afin de couvrir les coûts restant à recevoir.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une dépréciation basée sur des données historiques.

De plus, les créances font l'objet d'une dépréciation complémentaire au cas par cas en fonction d'une estimation des risques connus à la date de clôture des comptes.

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Le capital est constitué de 1 031 113 812 actions de 0.025 euros.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Il ne figure pas de provisions réglementées dans les comptes de la société.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUR LES CONTRATS LONG TERME

Les provisions sont constituées conformément au règlement 2000-06 du CRC.
Elles sont constatées lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Provisions pour garanties données aux clients :

L'obligation a pour origine une vente avant la date de clôture assortie d'une obligation de garantie. Cette obligation peut être légale, contractuelle ou résulter de simples pratiques commerciales de l'entité représentant un engagement envers les clients.
La provision est déterminée en fonction des bases statistiques provenant de l'expérience des années précédentes. Elle est constituée afin de tenir compte des dépenses susceptibles d'être engagées du fait de la garantie.

PROVISION INDEMNITE DE DEPART EN RETRAITE

Une provision pour indemnité de départ en retraite est constituée dans les comptes de la société.
Cette provision a été calculée sur la base, entre autres, des probabilités par individu d'atteindre l'âge de la retraite et d'être présent dans l'entreprise à cet âge.

Il est fait application de la recommandation 2013-02 de l'ANC pour évaluer et comptabiliser le montant des engagements de la société.
Il est renoncé à la possibilité offerte par les textes d'étaler les écarts actuariels constatés à la clôture sur les exercices suivants. Ces écarts actuariels sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Hypothèses utilisées :

Le taux d'actualisation retenu pour l'engagement au 31/12/2023 est de 4.25% contre 3.90% au 31/12/2022.
Le départ est supposé se faire à l'initiative du salarié : des charges sociales ont donc été reconnues dans la valorisation de l'engagement (45 % pour les cadres et 48% pour les non-cadres).
Le taux de rotation retenu est celui issu de l'observation des 3 dernières années.
Le taux d'évolution des salaires retenu est celui issu de l'observation des 3 dernières années, soit 2.25% pour 2023 contre 2.25% en 2022.
Le taux d'inflation retenu est de 2.53%.
Enfin les hypothèses d'âge probable de départ à la retraite ont été fixées à :

- 63 ans pour les non-cadres
- 65 ans pour les cadres

Conséquences comptables

L'engagement a été partiellement externalisé par le biais de contrats collectifs (fonds Malakof et AG2R) à hauteur d'environ 75% du total à l'origine.
Les taux de rémunération de ces actifs de couverture ont été évalués avec un taux de 1.56 % net pour MALAKOF (Taux réel 2023 = 2.75 %) et un taux de 0.52 % net pour AG2R (taux réel 2023 = 2.35 %). Les intérêts courus au titre de 2023 ont été inclus dans l'évaluation de la position à fin décembre 2023.

Au total, la situation est une position nette passive de 11 507 K€ contre une position nette passive de 10 828 K€ à fin 2022.
La provision pour IDR a été dotée pour 679 K€ au cours de l'exercice.

CREDIT IMPOT :

CIR : La société a comptabilisé un crédit d'impôt recherche 2023 provisoire de 244 608 €, ainsi que le reliquat de 2022 pour 37 015 €, soit un total de 281 683 €. Le CIR définitif 2023 est de 356 456 € et le reliquat sera comptabilisé en 2024.

AUTRES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Médailles du travail

Une provision pour médailles du travail à verser est enregistrée dans les comptes de l'exercice à hauteur de 432 K€.
Cette provision est basée sur le montant à verser à chaque salarié, montant pondéré par la probabilité que celui-ci soit présent à l'échéance et actualisé au taux de 4.25 %.

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET AUDITEURS (KPMG)

montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 406 000 euros hors taxes, y compris les frais de déplacement et autres débours.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion actif pour 214 334 € et passif pour 97 378 €.
Les pertes latentes de change non compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risques. Le montant de la provision a toutefois été limité, pour une devise donnée, à l'excédent des pertes sur les gains, en application de la notion globale de change et termes voisins.

Les couvertures de change figurant dans les engagements financiers réciproques de la sociétés ont toutes une échéance inférieure à un an.

IMPOT SUR LES SOCIETES

La société ABB France a opté depuis le 1er avril 2002 pour le régime fiscal de groupe dont la tête de groupe est la société ABB SAS.

L'impôt comptabilisé au titre de 2023 s'élève à 2 212 760 €.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	48 107 426		57 049
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre	249 752		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	4 298 718		139 568
Install. techniques, matériel et outillage ind.	42 886 862		1 781 287
Installations générales, agenc., aménag.	2 689 682		122 150
Matériel de transport	157 116		27 520
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 640 936		60 213
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	4 534 178		4 765 082
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**56 457 243**		**6 895 822**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 564 260		301 819
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**7 564 260**		**301 819**
TOTAL GENERAL	**112 128 929**		**7 254 689**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		65 244	48 099 230	
Terrains				
Constructions sur sol propre			249 752	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			4 438 286	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		940 599	43 727 550	
Installations générales, agencements divers		39 610	2 772 222	
Matériel de transport		25 595	159 040	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		27 120	1 674 029	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	2 158 041	5 706	7 135 513	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 158 041**	**1 038 630**	**60 156 394**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		481 081	7 384 998	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**481 081**	**7 384 998**	
TOTAL GENERAL	**2 158 041**	**1 584 954**	**115 640 623**	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial	884 204			884 204
Autres immobilisations incorporelles	7 677 802	6 882	65 204	7 619 479
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**8 562 006**	**6 882**	**65 204**	**8 503 683**
Terrains				
Constructions sur sol propre	91 544	12 488		104 031
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	3 484 238	122 977		3 607 215
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 263 750	2 478 789	938 498	39 804 040
Installations générales, agenc. et aménag. divers	2 326 966	94 953	39 522	2 382 397
Matériel de transport	141 426	14 672	25 595	130 503
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 495 678	47 180	27 000	1 515 857
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**45 803 601**	**2 771 059**	**1 030 616**	**47 544 044**
TOTAL GENERAL	**54 365 607**	**2 777 941**	**1 095 821**	**56 047 727**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	1 200 639	38 500	99 133	1 140 006
Provisions pour garanties données aux clients	3 925 552	661 452	1 230 439	3 356 565
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	461 416	214 334	461 416	214 334
Provisions pour pensions, obligations similaires	10 828 000	679 000		11 507 000
Provisions pour impôts	133 074			133 074
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	20 571 895	10 758 645	16 720 241	14 610 299
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**37 120 576**	**12 351 931**	**18 511 229**	**30 961 279**
Dépréciations immobilisations incorporelles	6 960 643			6 960 643
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières	3 042 926	2 975 098	3 042 926	2 975 098
Dépréciations stocks et en cours	4 072 389	3 945 277	4 072 389	3 945 277
Dépréciations comptes clients	1 095 648	901 314	747 031	1 249 931
Autres dépréciations	2 592		762	1 829
DEPRECIATIONS	**15 174 198**	**7 821 689**	**7 863 109**	**15 132 779**
TOTAL GENERAL	**52 294 774**	**20 173 620**	**26 374 338**	**46 094 057**
Dotations et reprises d'exploitation		13 667 899	15 616 367	
Dotations et reprises financières		2 975 098	3 042 926	
Dotations et reprises exceptionnelles		3 530 623	7 715 044	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
4A - Provision pour Litige	1 200 639	38 500	96 133	3 000	1 140 006
4E - Provision garantie clts	3 925 552	661 452	1 230 439		3 356 565
4T - Provision pertes de change	461 416	214 334	461 416		214 334
4X - Provision IDR	10 828 000	679 000			11 507 000
5B - Provision Impôts	133 074				133 074
5V - Prov. creance TVA TN	81 500				81 500
5V - Prov. Medaille Travail	476 939		45 201		431 738
5V - Prov Pénalités clts	219 216	283 003	134 821		367 398
5V - Prov Perte terminaison	1 073 157	868 077	1 092 467		848 767
5V - Prov. rest à faire	9 287 639	5 234 630	7 109 628		7 412 641
5V - Prov Risque chantier	2 533 322	1 125 314	757 900		2 900 735
5V - Prov. Restructuration	3 484 999	1 262 000	4 291 099		455 900
5V - Prov. Dépollution	1 160 620		1 160 620		
5V - Autres risques	2 031 000		2 031 000		
5V - Risques clients	223 504	525 000	97 504		651 000
TOTAL	**37 120 576**	**10 891 311**	**18 508 229**	**3 000**	**29 500 659**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 284 164	471 899	6 812 265
Autres immobilisations financières	100 834		100 834
Clients douteux ou litigieux	469 273		469 273
Autres créances clients	157 500 223	157 500 223	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	209 070	175 872	33 198
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	180 941	180 941	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 827 068	1 827 068	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	37 997 230	37 997 230	
Débiteurs divers	517 577	517 577	
Charges constatées d'avance	191 132	191 132	
TOTAL GENERAL	**206 277 512**	**198 861 942**	**7 415 570**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	300 322		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	462 926		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 940 975	1 873 616	67 359	
Fournisseurs et comptes rattachés	86 393 111	86 393 111		
Personnel et comptes rattachés	15 409 451	15 409 451		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 337 924	12 337 924		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 558 298	4 558 298		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 861 489	1 861 489		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	52 095		52 095	
Autres dettes	12 417 338	12 417 338		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	34 491 685	34 491 685		
TOTAL GENERAL	**169 462 366**	**169 342 912**	**119 454**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

ABB France
0007 Boulevard d'Osny
95800 CERGY

Eléments du fonds commercial

Déclaration au 31/12/2023

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
DM - Motor & Drive (Automation & Negoce Moteur)	21 070 833	ans
EL - ABB IS	1 299 317	ans
EL - Tableaux et Systèmes (ABB System)	1 647 805	ans
EL - Pole foudre (Helita)	578 213	ans
EL - PMA	4 209 818	ans
EL - Newron	1 204 750	ans
IA - Process Industries (Papier Metal Ciment)	2 574 000	ans
		ans
TOTAL	**32 584 736**	

Charges à payer

LF_FRFRA - ABB France
0007 Boulevard d'Osny
95800 CERGY

Edité le 11/06/2024
Par Pascal ROLLAND

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
408100	FAR FRS TIERS avec O	23 896 239,44	23 656 961,57	239 277,87
408101	FAR FRS TIERS - OD C	6 202 713,86	8 414 342,30	-2 211 628,44
408150	FAR FRS ABB - Trade	7 087 025,24	8 859 620,85	-1 772 595,61
408151	FAR FRS ABB - OD CG	2 322 133,81	1 711 803,92	610 329,89
408190	FAR FRS ABB - N Trad	949 594,83	2 141 775,14	-1 192 180,31
419810	AV A ETABLIR SUR BFA	8 106 950,51	7 107 482,73	999 467,78
468650	CAP DIVERS GROUPE	22 100,00	29 100,00	-7 000,00
428200	PROV. / CP	5 352 536,05	5 267 724,43	84 811,62
428210	PROV. / RTT	625 356,00	636 398,50	-11 042,50
428230	PROV. / CET	1 775 480,76	1 740 146,77	35 333,99
428400	PROV. / PARTICIPATIO	872 500,00	1 023 891,00	-151 391,00
428600	PERSONNEL - NOTES DE	59 886,57	62 518,30	-2 631,73
428601	CHARGES A PAYER- NOT	261 049,79	238 134,34	22 915,45
428620	PROV. / AUTRES PRIME	5 538,50	8 913,96	-3 375,46
428640	PROV. / PRIMES INTER	6 045 268,61	6 274 173,53	-228 904,92
428650	PROV. / MODULATION	960,17	932,36	27,81
428660	PROVISION AUTRES PRI	180 702,51	175 621,50	5 081,01
428690	PERSONNEL - AUTRE CH	229 800,43	794 447,18	-564 646,75
438200	PROV. CHGE / CP	2 729 793,50	2 686 539,87	43 253,63
438210	PROV. CHGE / RTT	318 931,58	324 563,36	-5 631,78
438230	PROV. CHGE / CET	905 495,24	887 474,79	18 020,45
438620	PROV. CHGE / AUTRES	2 824,64	4 546,12	-1 721,48
438640	CAP CH S/PRIMES INT	3 083 087,17	3 199 828,79	-116 741,62
438650	PROV. CHGE / MODULAT	489,69	475,50	14,19
438660	PROV CHARGES S/ AUTR	90 539,01	85 685,58	4 853,43
438680	CHARGE A PAYER- MOBI	1 027 720,55	843 165,44	184 555,11
438685	ORGANISMES SOCIAUX-A	177 018,63	210 706,92	-33 688,29
438690	TAXE HANDICAPE	129 612,00	125 827,00	3 785,00
447100	TAXES COREM & SYMAP	37 255,94	44 539,80	-7 283,86
448610	CFE	2 816,00	27 470,00	-24 654,00
448615	C V A E	516,00	51 436,00	-50 920,00
448620	TAXE SUR VEHICULE DE	180 000,00	210 000,00	-30 000,00
448640	EFFORT CONSTRUCTION	308 141,83	300 321,80	7 820,03
448650	CONT. SOCIALE SOLIDA	836 548,20	697 293,50	139 254,70
448660	TAXE APPRENTISSAGE	60 764,58	59 102,20	1 662,38
TOTAL CHARGES A PAYER		**73 887 391,64**	**77 902 965,05**	**-4 015 573,41**
TOTAL GÉNÉRAL		**73 887 391,64**	**77 902 965,05**	**-4 015 573,41**

Charges et produits constatés d'avance

LF_FRFRA - ABB France
0007 Boulevard d'Osny
95800 CERGY

Edité le 11/06/2024
Par Pascal ROLLAND

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
486000	CH. CONST. AV. TIERS	191 131,75	218 085,44	-26 953,69
487000	PCA TIERS	-32 050 899,83	-23 338 746,88	-8 712 152,95
487150	PCA GROUPE	-2 440 785,04	-2 096 376,67	-344 408,37
TOTAL		**-34 300 553,12**	**-25 217 038,11**	**-9 083 515,01**
TOTAL		**-34 300 553,12**	**-25 217 038,11**	**-9 083 515,01**

Produits à recevoir

LF_FRFRA - ABB France
0007 Boulevard d'Osny
95800 CERGY

Edité le 11/06/2024
Par Pascal ROLLAND

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
418100	FACT. A ETABLIR TIER	17 880 340,92	28 947 939,22	-11 067 598,30
418150	FACT. A ETABLIR ABB	6 365 710,09	8 238 102,21	-1 872 392,12
409700	AAR TIERS	335 249,56	30 961,68	304 287,88
468700	DEBITEUR DIV.-PDT A	21 023,00	496 896,65	-475 873,65
468750	DEBITEUR DIV. - PDT	73 099,75	370 945,00	-297 845,25
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**24 675 423,32**	**38 084 844,76**	**-13 409 421,44**
TOTAL GÉNÉRAL		**24 675 423,32**	**38 084 844,76**	**-13 409 421,44**

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	70 174 542
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	70 174 542

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	13 619 931	
Résultat de l'exercice		18 617 863
SOLDE		**4 997 932**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	75 172 474

ABB France
0007 Boulevard d'Osny
95800 CERGY

Ventilation du chiffre d'affaires

Déclaration au 31/12/2023

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022	%
ACTIVITE EL	142 745	109 367	252 112	262 081	-3,80 %
ACTIVITE EM	2 770	79	2 849		
ACTIVITE IA	66 321	60 253	126 574	104 984	20,57 %
ACTIVITE RA	72 757	6 092	78 849	75 457	4,50 %
ACTIVITE MO	75 044	7 568	82 612	64 506	28,07 %
ACTIVITE ZC	220	1 206	1 426	2 406	-40,73 %
TOTAL	359 857	184 565	544 422	509 434	6,87 %

ABB France
0007 Boulevard d'Osny
95800 CERGY

Transfert de charges

Déclaration au 31/12/2023

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Remboursement Organismes de formation	39 833	
Refacturation frais centraux	154 810	
Refacturation coûts de garantie	139 917	
Refacturation autres achats et charges externes	262 298	
Tsf Exploit. => Exceptionnel (restructuration)	2 290 806	
Pénalités Russie	1 673 000	
TOTAL	**4 560 663**	

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Amendes / Pénalités clients / Impots et taxes	18 738	
Restructuration	2 735 918	
VNC des Immos	8 053	
DAP Risque et charge	2 268 623	
DAP Restructuration	1 262 000	
Confilt Russie	1 673 000	
Regul Comptes clients / frs /divers	193	
Personnel & Organismes sociaux	244 421	
TOTAL	**8 210 947**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Regul Comptes clients / frs /divers	22 472	
Personnel & Organismes sociaux		
Litiges / Pénalités / Impôts & taxes	73 100	
Cession des Immos	500	
Cession Activité		
Rep. Dep. immos		
Rep. DAP Risque et charge	3 423 945	
Rep. DAP Restructuration	4 291 099	
Refact Restruct	70 567	
Transfert de charge		
TOTAL	**7 881 683**	

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	21 652 423	2 308 203	19 344 220
Résultat exceptionnel à court terme	-329 263	-475 408	146 145
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-872 502		-872 502
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	**20 450 658**	**1 832 795**	**18 617 863**

Engagements hors bilan

Rubriques		Montant hors bilan
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pension		
Autres engagements donnés		**33 480 513**
Cautions de marchés et garanties financieres	16 114 461	
Couvertures à terme	17 366 052	
	TOTAL	**33 480 513**

ABB France
0007 Boulevard d'Osny
95800 CERGY

Effectif moyen

Déclaration au 31/12/2023

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	749	2
ETAM	253	11
Ouvriers	51	21
TOTAL	1 052	34

ABB France
0007 Boulevard d'Osny
95800 CERGY

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Déclaration au 31/12/2023

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
ABB Asea Brown Boveri Ltd (Suisse) Valeur indiquée pour le capital en KCHF	SA	260 178	99,84 %

Filiales et participations

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

ABB France
Société par Actions Simplifiée au capital de 25.777.845,30 euros
Siège Social : 7, boulevard d'Osny – 95800 Cergy Saint Christophe
RCS Pontoise 335 146 312

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES EN DATE DU 24 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-quatre juin à neuf heures trente,

Les associés de la Société ABB France, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux de la société ABB France sis à Cergy Saint Christophe (95800), 7 boulevard d'Osny, sur convocation du Président.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

La société ABB SAS est représentée par Madame Anaïs Delcambre en sa qualité de Directrice fiscal.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François Rousseau.

Madame Claude Toffin assume les fonctions de secrétaire et de scrutateur.

Messieurs Renaud Lantelme (Titulaire), Monsieur Karim Gouasmi (Titulaire) et Monsieur Yannick Jean (Titulaire), élus du Comité Social Economique régulièrement informés, assistent à la réunion.

Le Président précise que le Commissaire aux Comptes, la société KPMG, dûment convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est excusé de ne pouvoir être présent à la réunion.

La feuille de présence, certifiée véritable par le bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus du quart des actions composant le capital social.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et apte à délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts de la société,
- les copies des lettres de convocation adressées à tous les associés,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation adressée sous la forme recommandée au Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- les bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- les rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

- rapport de la Présidence,
- le projet des résolutions soumises à l'Assemblée.

Le Président fait en outre observer que tous les documents qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des associés au siège social ou à eux adressés, l'ont été conformément à ces dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite à l'Assemblée qu'elle est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la Présidence et rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des comptes et du bilan dudit exercice,
- Quitus à la Présidence de sa gestion,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président déclare la discussion ouverte et divers propos sont échangés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les décisions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un résultat bénéficiaire de 18 617 864 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne à la Présidence quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence, décide d'affecter le résultat 2023 d'un montant bénéficiaire de 18 617 864 euros en distribution de dividendes.

La date de mise en paiement est fixée courant juillet/aout 2024.

Les dividendes suivants ont été distribués au titre des derniers exercices :

Exercice	Dividende par action	Avoir Fiscal par action	Total par action
31 décembre 2020	0	0	0
31 décembre 2021	0.007	0	0,007
31 décembre 2022	0,01	0	0,01

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des charges non déductibles des résultats imposables, soit 863 228 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence et constatant que les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, la société KPMG et la société Auditex, sont arrivés à échéance, décide de renouveler uniquement le mandat du Commissaire aux comptes titulaire, la société KPMG, pour une durée de six exercices qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2029.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

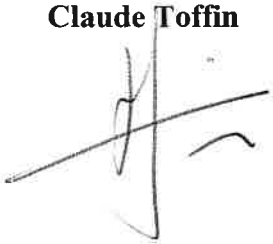
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président, le Scrutateur et le Secrétaire.

Le Président
François Rousseau



Le Scrutateur
Claude Toffin



Le Secrétaire
Claude Toffin

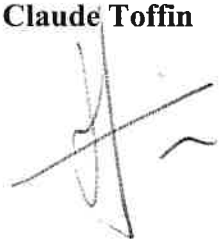


ABB France

0007 Boulevard d'Osny

95800 CERGY

Copie certifiée conforme
à l'original

Comptes au 31/12/2023

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 639 900	7 619 479	20 420	
Fonds commercial	40 429 584	7 844 848	32 584 737	32 584 776
Autres immobilisations incorporelles	29 747		29 747	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	4 688 038	3 711 246	976 792	972 689
Installations techniques, matériel, outillage	43 727 550	39 804 040	3 923 510	4 623 112
Autres immobilisations corporelles	4 605 292	4 028 757	576 535	523 664
Immobilisations en cours	7 135 513		7 135 513	4 534 178
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 284 164	2 975 098	4 309 066	4 419 262
Autres immobilisations financières	100 834		100 834	102 072
ACTIF IMMOBILISE	**115 640 623**	**65 983 468**	**49 657 154**	**47 759 753**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	7 560 728	640 095	6 920 633	8 387 433
En-cours de production de biens	12 627 502		12 627 502	13 862 242
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	4 462 466	1 156 031	3 306 435	6 944 625
Marchandises	9 264 980	2 149 151	7 115 829	6 781 279
Avances et acomptes versés sur commandes	6 844 512		6 844 512	4 063 630
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	157 969 496	1 249 931	156 719 564	147 370 873
Autres créances	40 731 886	1 829	40 730 057	57 475 442
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	318 985		318 985	1 225 803
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	191 132		191 132	218 085
ACTIF CIRCULANT	**239 971 687**	**5 197 038**	**234 774 649**	**246 329 413**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	214 334		214 334	461 416
TOTAL GENERAL	**355 826 643**	**71 180 506**	**284 646 138**	**294 550 582**

Rubriques			31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	(dont versé :	25 777 845)	25 777 845	25 777 845
Primes d'émission, de fusion, d'apport			24 796 889	24 796 889
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			2 882 332	2 882 332
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	3 097 544	3 097 544
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			18 617 864	13 619 931
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**75 172 474**	**70 174 542**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			11 020 925	11 749 305
Provisions pour charges			19 940 353	25 371 271
PROVISIONS			**30 961 279**	**37 120 576**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	1 940 975	2 258 099
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			8 952 641	12 679 584
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			86 393 111	99 198 578
Dettes fiscales et sociales			34 167 162	34 690 376
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			12 469 434	12 931 459
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			34 491 685	25 435 124
DETTES			**178 415 007**	**187 193 221**
Ecarts de conversion passif			97 378	62 244
TOTAL GENERAL			**284 646 138**	**294 550 582**

ABB France

0007 Boulevard d'Osny

95800 CERGY

Copie certifiée conforme
à l'original

Comptes au 31/12/2023

Annexes

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'assemblée générale du 1er février 2022 nomme en qualité de président de la société ABB France, en remplacement de monsieur Fabien Laleuf, démissionnaire, monsieur François Rousseau. Fabien Laleuf est nommé directeur général de la société ABB France.

Par acte en date du 1er février 2022, la société ABB France a cédé à la société Turbocharging Systems France le fonds de commerce portant sur la commercialisation des turbocompresseurs et autres solutions connexes, pour une valeur totale de 10 499 640 euros.

La société a également acquis, le 1er septembre 2022, la totalité des titres de la société ASTI France auprès de la société ABB SAS ; la société ASTI France a ensuite fait l'objet d'une dissolution sans liquidation au 1er novembre 2022.

L'unité de production à Chassieu a bénéficié d'un programme de modernisation ; une nouvelle chaîne d'assemblage a été mise en service confortant l'implantation du groupe en France.

Une réserve de participation a été constituée pour un montant de 1 023 891 euros.

Evènement post-clôture :

Du fait des nouvelles sanctions européennes du 26 février 2023, la société a comptabilisé une provision pour risque au titre des contrats en cours d'exécution signés avec des clients russes pour un montant de (2 031 000) euros.

La société a constaté une dépréciation du fonds de commerce attaché à la commercialisation de robots mobiles, à hauteur de 2 494 643 euros.

II - CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode n'a été pratiqué durant l'exercice.

III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Conformément au règlement de l'ANC n° 2014-03 et complété par les différents règlements ANC successifs, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels..

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue détaillé par le tableau ci-dessous

	Durée Linéaire
Immobilisations Incorporelles	
Concessions, Brevets, droits similaires	1 à 20
Fonds de commerce	Illimitée

	Durée Linéaire
Immobilisations Corporelles	
Constructions	5 à 20
Install. gles agencts, aménagts Construction	1 à 20
Installations Techniques	
Matériel et outillages Industriels	1 à 25
Install. gles agencts, aménagts Divers	5 à 10
Matériel de transport	1 à 5
Matériel de bureau et informatique	1 à 10
Mobilier	1 à 19

FOND DE COMMERCE :

Les fonds de commerces sont rattachés au groupe d'actifs des immobilisation incorporelles. Ils ont une durée de vie illimitée.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Non Significatif.

PRETS

Les prêts à la construction sont consentis sur une durée de 20 ans et ils font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée sur la base d'une actualisation des prêts restant dûs au taux de 6%.

STOCKS

Matières premières, pièces détachées et marchandises :

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Dépréciation des stocks de matières premières, pièces détachées et marchandises :
provisions pour dépréciation des stocks sont déterminées suivant deux critères :

- Obsolescence,
- Rotation des produits.

La dépréciation porte sur la quantité différentielle entre la quantité en stock et la consommation annuelle et est évolutive :
SI les quantités en stock sont > aux consommations N : dépréciation de 25%
SI les quantités en stock sont > aux consommations N et N-1 (années prises individuellement) : dépréciation de 50%
SI les quantités en stock sont > aux consommations N, N-1 et N-2 (années prises individuellement) : dépréciation de 75%
SI les quantités en stock sont > aux consommations N, N-1, N-2 et N-3 (années prises individuellement) : dépréciation de 100%

Autres dépréciations des stocks :

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable (déduction faite des frais proportionnels de vente), une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Travaux en-cours de production :

Les travaux en-cours, déterminés sur les projets dont la durée n'excède pas un an et le montant total n'excède pas trois cent mille euros pour les activités Robotique et Process Automation et pour toutes les affaires Tableaux et Systèmes, sont valorisés par affaire au coût de production comprenant :

- le coût d'acquisition des matières consommées
- les autres charges directes et indirectes de production affectables par affaire.

Pour les autres affaires, le chiffre d'affaires reconnu sur la période est évalué selon la méthode préférentielle à l'avancement constatée au 31 décembre.
L'avancement est évalué en fonction du coût des travaux ou services réalisés rapportés au coût total estimé des travaux ou services.

Provisions pour risques et charges :

Pour les contrats déficitaires, lorsque la perte prévisionnelle est connue à la clôture de l'exercice, une provision pour perte à terminaison est constatée pour l'intégralité de cette perte.

Une provision pour reste à faire est également constituée lorsque le projet est entièrement facturé afin de couvrir les coûts restant à recevoir.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une dépréciation basée sur des données historiques.

De plus, les créances font l'objet d'une dépréciation complémentaire au cas par cas en fonction d'une estimation des risques connus à la date de clôture des comptes.

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Le capital est constitué de 1 031 113 812 actions de 0.025 euros.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Il ne figure pas de provisions réglementées dans les comptes de la société.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES SUR LES CONTRATS LONG TERME

Les provisions sont constituées conformément au règlement 2000-06 du CRC.
Elles sont constatées lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Provisions pour garanties données aux clients :

L'obligation a pour origine une vente avant la date de clôture assortie d'une obligation de garantie. Cette obligation peut être légale, contractuelle ou résulter de simples pratiques commerciales de l'entité représentant un engagement envers les clients.
La provision est déterminée en fonction des bases statistiques provenant de l'expérience des années précédentes. Elle est constituée afin de tenir compte des dépenses susceptibles d'être engagées du fait de la garantie.

PROVISION INDEMNITE DE DEPART EN RETRAITE

Une provision pour indemnité de départ en retraite est constituée dans les comptes de la société.
Cette provision a été calculée sur la base, entre autres, des probabilités par individu d'atteindre l'âge de la retraite et d'être présent dans l'entreprise à cet âge.

Il est fait application de la recommandation 2013-02 de l'ANC pour évaluer et comptabiliser le montant des engagements de la société.
Il est renoncé à la possibilité offerte par les textes d'étaler les écarts actuariels constatés à la clôture sur les exercices suivants. Ces écarts actuariels sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Hypothèses utilisées :

Le taux d'actualisation retenu pour l'engagement au 31/12/2023 est de 4.25% contre 3.90% au 31/12/2022.
Le départ est supposé se faire à l'initiative du salarié : des charges sociales ont donc été reconnues dans la valorisation de l'engagement (45 % pour les cadres et 48% pour les non-cadres).
Le taux de rotation retenu est celui issu de l'observation des 3 dernières années.
Le taux d'évolution des salaires retenu est celui issu de l'observation des 3 dernières années, soit 2.25% pour 2022 contre 2.22% en 2021.
Le taux d'inflation retenu est de 2.53%.
Enfin les hypothèses d'âge probable de départ à la retraite ont été fixées à :

- 63 ans pour les non-cadres
- 65 ans pour les cadres

Conséquences comptables

L'engagement a été partiellement externalisé par le biais de contrats collectifs (fonds Malakof et AG2R) à hauteur d'environ 75% du total à l'origine.
Les taux de rémunération de ces actifs de couverture ont été évalués avec un taux de 1.56 % net pour MALAKOF (Taux réel 2023 = 2.75 %) et un taux de 0.52 % net pour AG2R (taux réel 2023 = 2.35 %). Les intérêts courus au titre de 2023 ont été inclus dans l'évaluation de la position à fin décembre 2023.

Au total, la situation est une position nette passive de 11 507 K€ contre une position nette passive de 10 828 K€ à fin 2022.
La provision pour IDR a été dotée pour 679 K€ au cours de l'exercice.

CREDIT IMPOT :

CIR : La société a comptabilisé un crédit d'impôt recherche 2023 provisoire de 244 608 €, ainsi que le reliquat de 2022 pour 37 015 €, soit un total de 281 683 €. Le CIR définitif 2023 est de 356 456 € et le reliquat sera comptabilisé en 2024.

AUTRES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Médailles du travail

Une provision pour médailles du travail à verser est enregistrée dans les comptes de l'exercice à hauteur de 432 K€.
Cette provision est basée sur le montant à verser à chaque salarié, montant pondéré par la probabilité que celui-ci soit présent à l'échéance et actualisé au taux de 4.25 %.

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET AUDITEURS (KPMG)

montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 406 000 euros hors taxes, y compris les frais de déplacement et autres débours.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion actif pour 214 334 € et passif pour 97 378 €.
Les pertes latentes de change non compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risques. Le montant de la provision a toutefois été limité, pour une devise donnée, à l'excédent des pertes sur les gains, en application de la notion globale de change et termes voisins.

Les couvertures de change figurant dans les engagements financiers réciproques de la sociétés ont toutes une échéance inférieure à un an.

IMPOT SUR LES SOCIETES

La société ABB France a opté depuis le 1er avril 2002 pour le régime fiscal de groupe dont la tête de groupe est la société ABB SAS.

L'impôt comptabilisé au titre de 2023 s'élève à 2 212 760 €.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant.